

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

O - 17

**TUYAUX EN POLYETHYLENE POUR
LE MATERIEL ROULANT**

- Nouvelle édition
Cette version n'a pas été modifiée, seulement le lay-out est modifié

EDITION : 1975



Index

Dimensions	3
Filetage	3
Cintrage	3
Rigidité diélectrique.....	3



- Tuyaux pour transport de fluides : se reporter à la NBN 620-1964, classe LD.
- Tuyaux pour protection de câbles électriques : se reporter à la NBN 620-1964, classe ND modifiée comme suit :
 - les points suivants relatifs à la résistance à la pression sont supprimés : 4.2.1, 4.6 et 5.6 ;
 - les points suivants sont introduits :

Dimensions

Les tubes sont fournis exclusivement en longueurs rectilignes.

Ø intérieur nominal (mm)	Ø extérieur (mm)	
11,2	15,2 +/- 0,25	L'épaisseur de la paroi doit être de 2 mm minimum en tout point.
14,6	18,6 +/- 0,25	
16,4	20,4 +/- 0,25	
18,5	22,5 +/- 0,30	
24,0	28,3 +/- 0,40	
32,0	37,0 +/- 0,40	
42,0	37,0 +/- 0,50	

Filetage

Les tubes doivent pouvoir être munis du filetage normal suivant NBN 45.05. Ce travail doit être réalisable sur une machine automatique spécialement conçue pour l'usinage du polyéthylène. Les filets doivent être nets et complets.

Les accessoires de raccordement, de fixation et de protection destinés aux tubes métalliques doivent être utilisables pour les tubes en polyéthylène.

Cintrage

Les tubes doivent pouvoir être cintrés à 90° sur un rayon intérieur égal à 5 fois le diamètre extérieur par les moyens utilisés normalement lors de l'emploi de ces tubes. L'ovalisation résultant de ce travail ne peut diminuer de plus de 5% la section de passage présentée par les parties rectilignes adjacentes.

Rigidité diélectrique

(contrôlée lors de la réception).

40 KV minimum par mm d'épaisseur suivant méthode BS 771 (0,76 mm).